La Fête nationale de Jeanne-d'Arc

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Le cortège historique d'Halluin

C'était avant guerre une coutume très suivie d'honorer le deuxième dimanche de mai la fête de Lorraine par la reconstitution d'un cortège qui aurait eu lieu dans le petit bourg d'Halluin en 1430 pour fêter la prise d'Orléans. Après l'interruption de la guerre on reprit la tradition que des difficultés de politique locale interrompirent à nouveau. Hier, pour la seconde fois depuis la guerre, le cortège s'est déroulé à travers les rues d'Halluin, avec beaucoup de faste et en toute liberté, et sans que l'important service d'ordre qui avait été prévu, ait eu à aucun moment à intervenir.

La formation du cortège

Dès 14 heures, les nombreux groupes, figurants, musiciens, délégations, prenaient les emplacements qui leur avaient été réservés rues Verte et de la Gare. Dans toutes les rues que devait traverser le cortège les particuliers avaient abondamment pavoisé et le coup d'œil promettait d'être fort pittoresque si le beau temps s'était mis de la partie. Malheureusement les choses se gâchèrent vers 15 heures, juste au moment où on allait prendre le départ. Les hommes d'armes, hallebardiers, nobles seigneurs étaient suffisamment étoffés et cuirassés pour dédaigner une fine et persistante petite pluie. Mais les beaux pages et hautes dames avaient, on le conçoit, quelque inquiétude pour leurs beaux costumes, riches velours, frais à l'œil et frais aux épaules. On abrita, autant qu'on put sous d'anachroniques pépins toutes ces seigneuries frissonnantes.

Le défilé historique

La reconstitution de cet antique cortège témoigne dans l'ensemble d'assez bon goût. En tête, venaient les compagnies bourgeoises, archers, arbalétriers-bouleurs, puis les corps de métiers, tisserands, charpentiers, liniers, blanchisseurs, suivis du joyeux char des trouvères et ménestrels. La partie la plus haute en couleurs était figurée par les seigneurs d'Halluin et les groupes rappelant les étapes de la merveilleuse épopée de Jeanne d'Arc. Le char final dit « de l'apothéose » était encadré de délégations d'anciens combattants et d'enfants des écoles. En remontant la rue de Lille, à l'angle de la rue du Moulin, à hauteur du monument aux morts de la ville, il y eut plusieurs arrêts, en hommage aux héros de la guerre et des fleurs furent déposées au pied du monument. Le cortège se poursuivit, toujours sous la pluie par les rues Pasteur et des Ecoles pour se disloquer place Verte.

Il était temps, une des plus nobles figurantes, richement vêtue de velours grenat avec broderies d'or mais que chaussaient fort légèrement des souliers de toile blanche avait grand hâte de rentrer dans son costume moderne. Comme on lui soulignait quelques dégâts et éclaboussures à son manteau, elle répondit avec un inoubliable accent du crû : « E bé l é bé l j'sus prop'e l » Heureusement, place Verte la ducasse battait son plein avec des attractions réchauffantes dont s'empressa de profiter la dame d'honneur revenue aux réalités.

R. B.

A ROUBAIX

La Fête Nationale de Jeanne d'Arc a été célébré hier sans manifestation extérieure. Cependant un assez grand nombre de drapeaux et d'oriflammes avaient été arborés à la façade de beaucoup d'immeubles.

Une cérémonie religieuse a eu lieu à midi, en l'église Saint-Martin.

M. le vicaire Langlais a fait le panégyrique de Jeanne d'Arc.

A TOURCOING

La Fête Nationale de Jeanne d'Arc s'est déroulée sans doute assez pâlement. Le culte patriotique de la bonne Lorraine est très en honneur à Tourcoing et dans la région ; aussi le public, après les services religieux s'est-il répandu nombreux le long des artères que devait suivre un cortège historique qui représentait Jeanne d'Arc vêtue en capitaine de l'époque entourée de ses pages et de ses dames d'honneur, suivie par de nombreux hommes d'armes en cuirasses et seigneurs en tenue de la Cour de Charles VII et des sections d'archers et d'arbalétriers en cottes de mailles.

A VALENCIENNES

Le temps n's guère favorisé la fête nationale de Jeanne d'Arc et la pluie a énormément contrarié les festivités organisées par la municipalité de Valenciennes.

A 11 heures, MM. Toucas-Massillon, sous-préfet; Millot, député-maire ; Saint-Quentin, Lebacqz, Dremaux et de Lauwereyns, adjoints ont passé en revue, la compagnie des sapeurs-pompiers sur la place de l'Esplanade.

Après cette inspection en présence de nombreuses personnalités, il a été procédé à la remise de la croix de la Légion d'honneur, au lieutenant Dossche de la compagnie des sapeurs-pompiers. La médaille de bronze de la mutualité a été remise également au lieutenant Guillotin.

Une grande course vélocipédique et des épreuves de régularité pour automobiles furent organisées dans la journée et un concert donné par la musique royale de Péruwelz eut lieu à l'Hippodrome. La soirée se termina par un bal qui eut lieu au marché couvert. L'Hôtel de Ville et les bâtiments communaux qui avaient été pavoisés furent illuminés.

A DUNKERQUE

La fête nationale de Jeanne d'Arc s'est déroulée à Dunkerque dans le plus grand calme. Le temps était pluvieux.

A 8 h., à midi et 18 h., ont été tirés les vingt et un coups de canon réglementaires.

Partout, aux monuments publics comme aux maisons particulières, les drapeaux flottaient.

L'Harmonie municipale de Dunkerque, sous l'habile direction de M. Chef, M. Alexandre Rouseré, a donné, place Jean-Bart, un magnifique concert qui a été très goûté.

En soirée, l'Harmonie municipale de Rosendaël s'est également produite et a été applaudie.

A ARRAS

La fête nationale de Jeanne d'Arc s'est déroulée par un temps pluvieux qui ne se prêta guère à la réussite de différentes cérémonies. Le matin, la municipalité procéda à une manifestation intime de la pose de la première pierre du monument aux morts qui sera érigé place de la Gare et dont l'inauguration est fixée au mois d'août 1931.

Devant la statue de Jeanne d'Arc, placée dans une niche de l'Institution Saint-Joseph, sur un mur face à la place de La Madeleine, une délégation de l'Union nationale des combattants, ayant à sa tête M. Salacroux, président, déposa une gerbe de fleurs.

Des cérémonies religieuses se déroulèrent dans toutes les églises. Des branches de lilas et des bouquets de muguet furent vendus en ville au profit d'œuvres catholiques.

A PARIS

Hier matin, pour la dixième fois depuis son institution, a été célébrée à Paris la fête nationale de Jeanne d'Arc.

Une messe solennelle fut d'abord célébrée à l'église Saint-Augustin. Pendant ce temps, à 10 heures, devant la statue de Jeanne d'Arc, place de Rivoli, eut lieu la cérémonie officielle. MM. Tardieu et Maginot descendirent de leur voiture, alors que clairons et tambours sonnaient et battaient « aux champs ». Après avoir serré les mains des personnalités parlementaires, municipales, militaires et religieuses, présentes, le président du Conseil déposa une grande couronne qui portait sur un ruban tricolore cette mention : « A Jeanne d'Arc, le gouvernement de la République ».

Le Conseil municipal de Paris, le Conseil général de la Seine avaient également fleuri le piédestal de la statue.

Ce fut ensuite le défilé des troupes. Le général Thierry présenta les unités qui passaient rapides, drapeau et musique en tête. L'infanterie vint d'abord puis la cavalerie, enfin quelques attelages d'artillerie.

A 9 h. 7, la cérémonie officielle était terminée. M. Tardieu quitta alors la place de Rivoli.

Vinrent alors quelques groupes qui déposèrent des fleurs.

Les groupements qui ensuite devaient prendre part au grand défilé, passèrent dans la grande voie qui aboutit à la place St-Augustin. Malgré la pluie, la foule était dense sur tout le parcours. La marche fut ouverte par les descendants de la famille d'Arc, une fédération alsacienne en costumes déboucha ensuite. Puis, ce furent les innombrables délégations des écoles chrétiennes, des sociétés de gymnastique, la Fédération nationale catholique, que précédait le général de Castelnau, des jeunes Polonaises, des cheminots, les provinces françaises, les scouts girls, les Jeunesses patriotes, que précédait M. Taittinger, les « Croix de feu » ; enfin, de 11 h. à midi 30, ce fut le défilé de l'« Action Française », de ses ligueurs et de ses dirigeants, MM. Maurras, Pujo et Daudet, dont c'était depuis son retour de Belgique, la première manifestation publique dans la rue.

L'hommage rendu à Jeanne d'Arc, place Saint-Augustin, a'est renouvelé à la statue de la sainte, rue de Rivoli, dont le socle a disparu presque entièrement sous les fleurs. Le cortège s'est disloqué place du Théâtre-Français. Le service d'ordre fut levé vers une heure.

DANS LES DEPARTEMENTS

La fête nationale de Jeanne d'Arc a été célébrée avec éclat dans la plupart des grandes villes.

A Toul, la cérémonie a été présidée par M. Désiré Ferry, ministre de la Santé Publique, qui a défini le caractère de la célébration du 11 mai, fête du patriotisme, le 14 juillet étant celle de la liberté et le 11 novembre, celle de la victoire.

M. Oberkirch, sous-secrétaire d'Etat du commerce, a présidé aux fêtes célébrées à Sélestat. Le représentant du gouvernement a remis au cours de la revue des troupes, passée le matin par le général Baudier, sur la place de la République, un certain nombre de distinctions et, notamment, la croix de la Légion d'honneur conférée au docteur Schmitt de l'Hôpital d'Andlau-sur-Val.

La déclaration du congrès de l'Alliance Démocratique

Le congrès de l'Alliance démocratique a tenu sa dernière séance hier matin et en conclusion de ses travaux a adopté à l'unanimité une déclaration dans laquelle après avoir pris nettement position contre le socialisme et le communisme, l'Alliance démocratique ajoute :

« L'Alliance démocratique repousse toute dictature de droite ou de gauche, sûre d'ailleurs que l'une quelconque des deux entraînerait l'autre à sa suite. Elle ne croit pas aux bienfaits de la révolution, mais à ceux de l'évolution, et elle ne pense pas que le progrès social auquel, dans le passé, ses représentants ont si largement coopéré, puisse poursuivre ses réalisations autrement que par la mise en application de programmes constructifs précis tels que ceux dont son congrès vient d'arrêter les termes.

» Pour cette œuvre, elle souhaite ardemment l'union de tous les républicains. Elle ne prononce d'exclusive contre quiconque ; elle convie à une collaboration féconde les partis et les citoyens qui, comme elle, sont résolus à combattre d'une même énergie les adversaires des institutions républicaines et les ennemis de la propriété individuelle ».

Plusieurs nouvelles affaires de stupéfiants en Belgique

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Nous avons annoncé ces jours derniers la mort d'une danseuse chez un avocat bruxellois, M. Lannoy. Ce dernier a été arrêté ainsi qu'une danseuse allemande qui a avoué avoir fourni la « coco » dont est morte sa collègue. Les recherches du parquet ont continué dans différentes directions et on a découvert plusieurs nouvelles affaires de stupéfiants. On a arrêté la nuit dernière à Bruges, un mari et sa femme, M. Heberlé pour trafic de cocaine. On a interrogé le fils d'un juge d'instruction d'une ville de province et on vient d'arrêter, ce qui porte à six le nombre des arrestations, M. Blancar et sa maîtresse une nommée Michel. M. Blancar est le fils de l'ancien ministre de la République Argentine à Bruxelles, actuellement ministre à Rome.

Affreuses scènes de lynchage d'un nègre aux Etats-Unis

On télégraphie les détails suivants sur les incidents de Shermann (Texas), au cours desquels la foule, ne pouvant lyncher un nègre qui avait tenté d'abuser d'une femme blanche avait mis le feu au Palais de Justice.

Au moment où l'on évacuait le tribunal qui devenait la proie des flammes, le shérif donna le choix au nègre Hughes entre deux solutions : essayer de s'enfuir à travers la foule hostile ou se laisser enfermer dans une cellule en béton armé, qui pourrait peut-être résister jusqu'à ce qu'on maîtrisât l'incendie. Le nègre préféra la seconde solution, s'assit, mit sa tête dans ses bras, entendit s'éloigner le geôlier qui venait de l'enfermer et attendit.

L'incendie détruisit complètement le Palais de Justice et la foule essaya de pénétrer dans la prison pour s'emparer du nègre. Après plusieurs chocs avec la police, la foule comprenant que ses efforts seraient vains, décida de vérifier si le nègre était bien mort dans sa cellule. Elle fit donc sauter à la dynamite des pans entiers du Palais de Justice, puis avec une échelle, des individus parvinrent jusqu'à la cellule et y forèrent une ouverture avec un chalumeau oxhydrique. Vers minuit, ces fous furieux réussirent à pénétrer dans la cellule. Hughes y était. Il avait probablement résisté à la chaleur effrayante de l'incendie, mais avait été tué par une explosion de dynamite, car un baquet d'eau avait été renversé dans la cellule et on voyait sur le plancher des traces encore fraîches des pas du nègre. On tira le cadavre non encore raidi du noir jusqu'à l'échelle, le long de laquelle il glissa et on attacha le corps du nègre avec une chaîne à l'arrière d'une automobile et on partit pour la ville nègre, le cadavre à la traîne.

On pendit ensuite Hughes à un arbre, sous ses pieds on empila des boîtes de carton et on y mit le feu.

Un beau clair de lune éclairait ce spectacle, tandis que le nègre finissait de rôtir. On mit le feu à une des boutiques, puis on brisa les vitrines de quelques autres. On saccagea un peu partout. Il fallut le retour de l'aube et la chute de la pluie pour disperser ces manifestants repus de haine.

Depuis la veille, les nègres n'avaient pas osé se montrer dans les rues de la ville. Il fallut que des patrouilles de la milice fouillent les bois pour les ramener à leurs foyers. 300 hommes de troupe sont sur les lieux pour maintenir l'ordre.

Le parricide d'Hérin

Après l'arrêt de la cour de cassation, Deglaeve a été renvoyé devant les assises du Pas-de-Calais

Joseph Deglaeve, qui fut accusé d'être l'auteur du double parricide d'Hérin et qui fut condamné en Cour d'Assises du Nord le 18 janvier à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour, s'était pourvu en cassation par la voix de Me Blémant, avocat au barreau de Valenciennes. Ce pourvoi vient d'être cassé par la Cour suprême et celle-ci vient de renvoyer cette importante affaire devant la Cour d'Assises du Pas-de-Calais.

L'affaire des faux tableaux de Lille

Mme Agré réalise

Il y a un peu plus d'un mois nous relations que Agré, le « célèbre expert » roubaisien qui machina la fantastique escroquerie dont fut victime M. Deconninck, l'industriel tourquennois, passait ses vacances à Serques (Pas-de-Calais). Agré ou plutôt Mme Agré est propriétaire, en effet, d'une petite villa située en bordure de la rivière de la Houle, sur le territoire de cette commune à dix kilomètres de Saint-Omer. Ce chalet est dénommé « Au Bon Vieux Temps ».

D'autre part, nous disions également que Agré après avoir été marchand de charbon, de garnitures de cheminées... de faux tableaux, rêvait d'installer dans cette région, centre de pêche très fréquenté, une « hostellerie » et avait dans ce but loué un terrain.

Le séjour d'Agré à la prison de Lille lui a fait abandonner sans doute ces projets car voici que Mme Agré réal e ses biens et annonce notamment qu'elle met en vente le chalet « Au Bon Vieux Temps ».

Cette réalisation est-elle fait pour payer les frais de Justice ou pour dédommager la victime ? L'avenir nous l'apprendra.

Un officier et deux soldats renversés par une auto à Paris

Hier matin, à 7 heures 30, au rond point des Champs-Elysées, une automobile conduite par M. Georges Jacob, âgé de 19 ans, demeurant avenue Jean-Jaurès, a dérapé et renversé un lieutenant et deux soldats qui allaient participer au défilé des troupes rue de Rivoli. Les trois victimes ont été transportées à l'hôpital du Val-de-Grâce. Leur étant ne présente aucun caractère de gravité.

UNE GRANDE BATAILLE S'EST ENGAGEE EN CHINE

On mande de Pékin : La plus grande bataille depuis le début de la guerre civile s'est engagée. Les généraux Feng-Yu-Hsiang et Yen-Hsi-Chan disposent de 700.000 hommes, tandis que Chang Kai Chek en a 500.000

10.000 nationalistes ont été tués et 15.000 faits prisonniers.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 12 mai 1930

Soleil : Lever à 4 h. 16 ; coucher à 19 h. 19.
Lune : Lever à 19 h. 30 ; coucher à 3 h. 54 P.L., 17 h. 29).
Aujourd'hui : Ste-Flavie. Demain : St-Justin.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 11 mai 1930, à 9 heures :

Baromètre : 748 mil. 4 ; baisse depuis la veille à 18 heures : 7 mil. 7.
Thermomètre : Fronde : 11.6 ; minima : 7.6 atteint à 3 heures le matin ; maxima : 14.8 atteint à 14 heures la veille.
Etat hygrométrique : 91 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 7 mil. 7 ; Direction du vent : Ouest Force : assez fort ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du Ciel : couvert.
Temps probable pour aujourd'hui : doux, quelques pluies.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Ciel nuageux avec éclaircies et averses avec grains ; vent d'Ouest passant à Nord-Ouest 8 à 12 m. Température en faible baisse.

Les empoisonnements de La Bassée

Le pâté de foie acheté le 26 avril chez le charcutier Dewismes, de La Bassée, par Mme Delbecque, de Salomé et mangé, le même soir, par Mme Dellenne, de Loos-en-Gohelle, pourrait avoir précipité la mort de cette personne disions-nous ces jours derniers. Mme Dellenne avait bien une maladie de foie ; le docteur qui la visita à sa mort, survenue le lundi 28, diagnostiqua une « entérite aiguë ». De là, conclure que l'entérite aiguë aurait été causée par « l'intoxication alimentaire d'origine microbienne », dont nous avons parlé, paraît extrêmement logique et c'est pourquoi M. le juge d'instruction Hénaut, du Parquet de Lille, s'est entendu avec son collègue de Béthune pour faire examiner le corps de Mme Dellenne et en prélever les viscères.

MM. les docteurs et médecins légistes Muller, de Lille, et Quenet, de Béthune se rendront donc sous quelques jours, mercredi ou jeudi, à Loos-en-Gohelle, procéder à cette opération, rendue délicate par l'état de décomposition dans lequel on trouvera le corps, la mort de Mme Dellenne remontant à une vingtaine de jours.

Nous croyons savoir, d'autre part, que Mme veuve Lenoir, de La Bassée, dont le mari est décédé intoxiqué par du pâté de tête, aurait l'intention de se porter « partie civile » et serait défendu par Me Spriet, du barreau de Lille. Certains malades unissent même leur action à celle ouverte par Mme Lenoir.

Deux motocyclistes de Cysoing grièvement blessés à Armentières

Dimanche, vers 13 h. 30, un groupe de motocyclistes de Cysoing traversait la ville d'Armentières pour aller assister à une course de motos au mont des Cats. En tête du groupe se trouvait le capitaine de route, M. Delbecque Emile, 38 ans, demeurant, rue de Lille, 45, à Cysoing, avec son fils Alcide, âgé de 16 ans, assis à l'arrière de la moto. Arrivés au carrefour des rues Sadi Carnot et Nationale, une auto déboucha à gauche venant de la place de la République et se dirigeant vers la Grand'Place d'Armentières. Le chauffeur M. Dubure Henri, 23 ans, au service de M. Hoyez, rue Courteville, 17, à Saint-Omer, aperçut le motocycliste venant vers la droite, pour laisser le passage libre, il accéléra, mais le motocycliste ne put éviter la roue droite arrière de l'auto. La moto eut la roue avant tordue, elle tourna sur elle-même et vint se ranger droite sur la chaussée. M. Delbecque et son fils avaient été tous deux projetés violemment sur la carroserie et furent ramassés aussitôt sans connaissance et transportés à l'hôpital.

Les docteurs ont constaté que M. Delbecque, père, était atteint d'une double fracture du crâne et son fils d'une fracture du crâne également. Leur état est jugé très grave. Le docteur Castel de Cysoing, s'est rendu auprès des blessés. La police enquête pour déterminer les responsabilités. Auto et moto ont été garées. M. Delbecque est père de 7 enfants et c'était son aîné qui l'accompagnait.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Teléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

La Muse de Nadaud dépose les fleurs du souvenir au Monument Amédée Prouvost

Le culte des morts est conservé pieusement par les familles et les proches. Celui des grands morts l'est par de reconnaissantes collectivités, constituant une sorte de famille intellectuelle ou morale, agrandie.

Parmi ceux qu'elle trouve dans sa mémoire, avec le plus de fidélité, la ville de Roubaix situe en bonne place, le poète délicat « qui célébre le travail à la hauteur du rêve, Amédée Prouvost.

Dans un coin de verdure du Parc Barbieux, où la Nature se venge des rocailles d'apport, qui truquent le paysage, par une exhubérance de végétation envahissante, au bord d'une artificieuse et artificielle cascatelle qui s'en va, chantant, se perdre, Dieu sait où, la reconnaissance et l'affection ont élevé à la mémoire d'Amédée Prouvost un monument puissant et à la fois modeste.

C'est là que, chaque année, avec une fidélité que rien ne lasse, la « Muse de Nadaud » conduite par son président, M. Napoléon Lefebvre, vient faire offrande des premières fleurs du printemps à celui qui « inspiré par un sincère et vibrant amour de la justice, héritier des traditions de la charité roubaisienne, rythmait la tendresse dont il était imprégné jusqu'aux moëlles ».

Mme Amédée Prouvost, mère du regretté poète; M. et Mme Toulemonde-Lorthiois et l'écrivain Henry-Louis Dubly, s'étaient excusés.

Il y avait là la plupart des membres de la « Muse de Nadaud », qui taquinent la muse inspiratrice avec tant de bonheur : Mytis, L'Herbier, Fœlix, Labbe, Lemarchand, Théo Desbonnets, Banyeus, etc. Et aussi l'aimable archiviste municipal, M. Lestienne, conservateur obstiné, persévérant et si averti, des souvenirs merveilleux de la cité industrielle.

Les XL de Roubaix étaient représentés par MM. Houssier, vice-président et Vanschoorisse, secrétaire adjoint. Le Chorai Nadaud avait délégué M. Brevers

Le fanion de la Muse de Nadaud faisait sa première sortie. Il brava superbement l'averse, impassible, sous la devise qu'il arbore : « Autre ne sert que l'art ».

Comme toujours, le discours de M. Napoléon Lefebvre fut une perle des plus pures.

« Venir ici, dit-il, c'est frapper à la porte de notre cœur collectif de musards, toujours sensible aux appels du souvenir, de l'affection et de la reconnaissance, c'est ouvrir nos âmes aux influences d'une méditation qui concentre sa ferveur investigatrice et réchauffante sur une figure, des œuvres, des intentions individuelles.

» Notre pèlerinage proteste contre l'oubli qui recouvre lentenient de sa poussière glacée mémoires et reliques. Nous refusons de nous enfermer dans le présent immédiat avec nos égoïsmes, nos positivismes. Au lieu du nuage noir, chaque jour épaissi, qui descend sur le passé et ensevelit le meilleur comme le pire, nous entretenons vigilamment une flamme discrète, nous érigeons des autels et célébrons sans fracas le culte de nos chers morts ».

LA MUSE DE NADAUD ET SON FANION

Et ce fut ensuite l'hommage, combien éloquent au poète « dont la vertu merveilleuse et incantatoire est d'enfermer un intérêt inépuisable dans l'écrin magique et sonore des rimes ».

Et quelle pénétrante et subtile analyse de l'œuvre d'Amédée Prouvost : « L'impressionnante histoire des antiquités méditerranéennes avec leurs suppositions de philosophies, de religions et de civilisations; — Roubaix et sa royauté industrielle grandissant de pair, double floraison d'un type de valeur, traditionnel, logique, raisonné, persévérant et tenace; — la famille et ses devoirs, ses joies et ses inquiétudes, tout cela dans Amédée Prouvost, sollicite, entraîne, exalte le visionnaire et s'évoque à fleur de vers et de pensée »...

« Il nous est agréable de rappeler, en nous inclinant devant son effigie, qu'Amédée Prouvost fut un grand poète, parce que sa vie fut un poème de justice, de bonté, de mansuétude et d'amour ».

M. Marcel L'Herbier et M. Lemarchand dirent ensuite, avec talent et art, quelques œuvres de l'auteur du « Poème du Travail et du Rêve », notamment « Au soleil de midi », « A ma mère », « Tendresse », « Fais-moi souffrir, Seigneur ».

E. B.

Distribution des primes au Bureau de bienfaisance

(FONDATION ALFRED MOTTE-GRIMONPREZ)

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance s'est réunie hier à 11 h., dans la salle Pierre-de-Roubaix, à l'Hôtel de Ville, pour procéder à la distribution annuelle de primes, en nature et en argent. Ces primes sont allouées aux ménages ouvriers les mieux tenus (fondation Alfred Motte-Grimonprez, Théodore Lallemand et Julien Gadenne) ainsi qu'aux familles nombreuses et nécessiteuses (don du Comité des Fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four, du Comité des Fêtes Franco-Belges et de quartiers, du tir National, des Amis de l'Epeule et du Bureau de Bienfaisance).

La cérémonie, touchante en sa simplicité, fut présidée par M. Alfred Lerouge, président du Bureau de Bienfaisance, entouré de MM. Gaston Duburcq; Michel Motte ; le chanoine Beigne ; Winautz représentant la Municipalité ; Dumont ; Fourgons ; Meilleroux ; Docteur Delahousse ; ainsi que de quelques membres de la famille Motte.

Ouvrant la séance, M. Lerouge remercie les nombreuses personnes présentes et donne la parole à M. Cordonnier, secrétaire du Bureau de Bienfaisance pour la lecture de quelques lettres d'excuses des membres ne pouvant assister à la cérémonie.

FOIRE DE ROUBAIX

Ville de Liège, 1re allée 1re baraque, pl. Liberté NOUGAT CAMPEAS
Vend la meilleure qualité au meilleur marché
MIEUX ENCORE QUE L'AN DERNIER
Surprises à tout acheteur

En termes émus, M. Lerouge prononça ensuite un discours et rappela la 25e distribution des primes accordées, en vertu des dispositions du legs de M. Alfred Motte-Grimonprez, aux ménages ouvriers les mieux tenus.

Pas plus cette année que toutes celles d'après-guerre, il ne nous a été possible d'augmenter le nombre de ces primes. Au fur et à mesure que s'accroît la rente consacrée à les acheter, une hausse correspondante du prix des meubles empêche d'en distribuer un plus grand nombre.

Elle distribuera cette année 26 primes au titre du legs Alfred Motte-Grimonprez ; 21 primes au titre des legs Théodore Lallemand et Julien Gadenne ; 1 au titre du legs du « Tir Régional » ; 1 au titre du legs des « Amis de L'Epeule » ; 16 au titre du Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four ; 14 au titre du legs du Comité des fêtes franco-belges de 1923 et 4 faisant l'objet d'un don de M. Alex Lévy, opticien, Grande-Rue à Roubaix, en souvenir de son père décédé.

D'autre part, en raison d'un don fait par un généreux anonyme, don qui, nous l'espérons, se renouvellera chaque année, les primes en espèces accordées en vertu du legs Alfred Motte-Grimonprez seront portées de 50 à 150 fr. Nous voulons respecter l'anonymat du donateur et si, par hasard il est parmi nous, qu'il en soit publiquement remercié.

De chaleureux applaudissements saluèrent cette allocution.

M. Michel Motte prit ensuite la parole pour remercier M. Lerouge qui a su, grâce à sa bonne organisation, faire augmenter le nombre des primes allouées annuellement par le Bureau de Bienfaisance. Tenant compte de l'augmentation continuelle du coût de la vie, il est heureux d'annoncer que la famille Motte va faire un effort pour élever le taux des primes.

Après ce discours M. Cordonnier donne lecture du palmarès. Ci-dessous le nom des heureux bénéficiaires :

LE PALMARES

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions du legs Alfred Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus.

Cette année, la valeur totale des primes est de 3.607 francs.

Deux buffets d'une valeur de 285 fr. l'un. — MM. Vanreust Théophile, rue Vigne, 81, cour Vanbeveren, 7 ; Verquain Paul, rue Plutarque, 4.

Cinq berceaux garnis d'une valeur de 205 fr. l'un. — MM. Anselme Joseph, rue des Anges, 120 ; Ryelandt André, place Carnot, 18, cour Bauss art, 1 ; Liénard Jules, rue Fosse-aux-Chênes, cour Aigle d'Or, 36 ; Caillard Isidore, rue St-Antoine, 38, cour Delvallée, 1 ; Petit Victor, rue Léonard de Vinci, 2 appart. 2.

Deux cuisinières d'une valeur de 266 fr. l'une. — MM. Vandewalle Gustave, rue Hoche, 24 ; Dorimont Jacques, rue Jean-Macé, 41.

Dix lots de six chaises d'une valeur de 148 fr. le lot. — M. Gaultier François, rue du Bon Rasoir, 24 ; Femme De Bruyne, née Masse Berthe, rue Vallon, 19 ; Veuve Potteau, née Dejaeger Marie-Louise, rue du Pile, 136 ; MM. Degreve Vital, rue et cour Voltaire, 1 ; De Rous Léon, rue et cour Marengo, 10 ; Verschuere Oscar, rue d'Oran, 41 ; Malfait Florimond, rue Jean-Macé, 95 ; Faure Joseph, rue Rubens, 93 ; Deschamps Henri, rue Jean-Macé, 135 ; Mortier Jules, rue E.-Vaillant, 100, cour Poissonnier, 7. *(A suivre)*

UN VIOLENT

Mme Beuscart Anna, 48 ans, ménagère, demeurant rue Ste-Thérèse, 6, cour Florin, 33, n'est pas contente de son mari. On le serait à moins. Celui-ci a pris la détestable habitude, quand une cible on veut dégorgir sa mauvaise humeur. Déjà, il l'avait battue, châtié pour mauvais traitements exercés contre elle. Et ça ne l'a pas guéri.

Samedi soir, 10 mai, Louis Beuscart, 48 ans, terrassier, à la suite d'une discussion brève, récidiva. Il exerça des violences contre son épouse, puis, cela ne suffisant pas, il la jeta à la porte.

M. Malot, commissaire de police de permanence, a ouvert une enquête.

L'IVRESSE

Vers 16 h. 30, hier dimanche, un individu était aperçu par des agents de service au champ de foire, alors qu'il tentait d'ouvrir les portières des autos en stationnement, rue des Tuileries. On lui donna la chasse, on le fut rejoint rue des Longues-Haies.

Alors qu'il était conduit au poste contrat pour y cuver son vin, car il était, il était d'ivresse, il essaya rue du château de s'enfuir à nouveau.

C'est un nommé Demarez Henri, charretier, né à Roubaix en 1893. Il était à ce point ivre qu'il n'a pu donner son adresse.

DE TRÈS BEAUX TISSUS... Demandez les chemises avec 2 cols et 2 paires de poignets. Percale d'Alsace ou Jumel écru, 34 fr. 75. Zéphyr fil-à-fil 43 fr. 50. Très supérieures comme qualité, très inférieures comme prix à toutes les autres. — Aux « 100.000 - CHEMISES DE PARIS », SUCCURSALE DE LILLE : 79, Rue Nationale.

CERCLE STENO-DACTYLOGRAPHIQUE ROUBAISIEN

Un concours de sténographie, doté de nombreux prix en espèces, organisé par la « Fédération Nationale des sociétés de sténographie (système Prévost-Delaunay) », aura lieu le dimanche 8 juin prochain, à Paris, école primaire supérieure Edgar Quinet, 63, rue des Martyrs.

Afin de permettre à quelques sujets méritants d'y participer, le comité du « Cercle sténo-dactylographique Roubaisien », a décidé de leur assurer le parcours gratuit (aller et retour).

Toutefois, pour faciliter le classement rapide des sténo-dactylographes les mieux entraînées et possédant les meilleurs éléments de succès, des épreuves, aux vitesses de 100 et 120 mots, auront lieu jeudi prochain 15 mai, à 19 h. 30 précises, à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie, 76, rue du Collège, à Roubaix (salle 2).

La durée des épreuves est de trois minutes, celle de la transcription : une heure.

Les demandes d'inscription seront reçues aux adresses suivantes : chez M. Eucher, président, 77, rue de la Gare, à Roubaix ; Mlle Dhaze, vice-présidente, 146, rue Pellart ; Mlle Leveugle, professeur, 2 bis, rue Saint-Vincent-de-Paul.

FEUILLETON DU 12 MAI 1930. — N° 9

Résumé des chapitres précédents

Gina de Charentenay et Pierre Barjac, un riche banquier, viennent de célébrer leur mariage. A la sortie de l'Eglise, la jeune mariée a remarqué un inconnu la fixant avec insistance et dans les yeux duquel elle lit de la haine.

Rentrée dans sa nouvelle demeure, elle retrouve sa fidèle servante, Julie, à qui elle relate l'incident, disant qu'elle a reconnu son cousin Robert. Pierre fait à un de ses invités, Jérémie Fleury, qu'il appelle Jim, le récit de sa première rencontre avec Gina et lui conte le passé de la jeune fille et comment son fidèle chien Crouton la sauva dans des circonstances dramatiques.

Pierre Barjac, son voyage de noces étant terminé, reprend la direction de sa banque.

Pierre entrait dans sa seizième année lorsque sa mère mourut.

Elle eut la dépression morale que lui causa la disparition de celle qui avait, toute sa vie, été pour lui le meilleur de ses collaborateurs ? ou la chance — cet imponderable — cessa-t-elle, à partir de ce jour, de le favoriser ? Quelques semaines après la mort de sa femme, le banquier reçut un coup terrible, qui, non seulement le frappa personnellement, mais ébranla jusque dans ses fondations, la Maison qu'il avait, à si grand'peine, édifiée.

Un jour, M. Barjac père reçut la visite d'un groupe financier parisien qui lui apportait, à proprement parler, une affaire d'or, puisqu'il s'agissait du lancement, à Saint-Etienne d'une émission d'actions de Mines d'or au Tonkin.

Certes, le vieux banquier était prudent. Mais les louches personnages surent lui dorer la pilule d'un or si fin, ils lui montrèrent des rapports si concluants, des plans si bien faits, lui firent miroiter des bénéfices si tentateurs — les actions émises à 100 fr. monteraient sûrement à 1.500 fr. moins d'un mois après ! — que le financier, à demi conquis, promit d'examiner l'affaire et de donner sa réponse avant 24 heures, si oui ou non il se chargeait de l'émission à Saint-Etienne et dans la région.

La commission octroyée à la banque était importante, et si l'émission « rendait », c'était plusieurs millions qui devaient entrer dans les caisses de M. Barjac.

Si le pauvre homme avait pu suivre les trois bandits à la sortie de son bureau et écouter leur conversation, il aurait été fixé sur leur mentalité et aurait repoussé bien loin cette mirifique affaire. Ce singulier trio dirigea ses pas vers un café de la rue Blanqui, et tandis que l'un d'eux se rendait aussitôt dans la cabine téléphonique, les deux autres se faisaient servir des apéritifs dans une petite salle discrète, loin de la vue des importuns, « ayant, dirent-ils au patron, à traiter de choses sérieuses ».

Celui des trois qui avait téléphoné rejoignit bientôt ses compagnons.

— Il sera là à 7 heures 1/4, leur annonça-t-il.

— C'est parfait, dit l'un d'eux. Si l'homme que nous attendons est bien celui que je crois, nous pourrons agir en toute sûreté : d'avance, l'affaire est dans le sac.

En effet, peu après 7 heures, un homme entrait dans le café et se faisait indiquer la petite salle.

Cet individu était de petite taille, à la mine chafouine au regard fuyant, à la calvitie maladroitement dissimulée par une touffe de cheveux ramenés avec sur le crâne en une raie [illegible] nent cosmétiquée. Une barbiche grise taillée en pointe et deux petites moustaches relevées au fer, lui donnait un faux air de Méphisto en retraite.

Ses vêtements peu soignés et sa voix éraillée et comme glougloutante de malécass, achevaient de le rendre antipathique.

Jamais un sourire n'éclairait cette face de faux jeton, si ce n'est d'une image plus atroce que son visage fermé.

— J'ai reçu votre coup de téléphone, messieurs, dit-il, après les poignées de mains d'usage, et me voici prêt à vous écouter.

Les trois complices échangèrent entre eux un bref regard d'intelligence, puis le plus âgé prit la parole :

— Nous vous avons prié de venir nous rejoindre, mon cher monsieur Martineau, parce que nous avons besoin dans cette nouvelle affaire de Mines d'or que nous mettons sur pied, d'un homme intelligent et de grande valeur. C'est pourquoi nous avons pensé à vous.

A